



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

caisse primaire d'assurance maladie

Question écrite n° 66593

Texte de la question

Mme Émilienne Poumirol attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les inquiétudes de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la région Midi-Pyrénées. En effet, les présidents des caisses regrettent de n'avoir été informés que tardivement de leur budget définitif en matière d'action sanitaire et sociale (ASS), budget qui apparaît en diminution. Les présidents des caisses de la région Midi-Pyrénées s'inquiètent de cette baisse des moyens au regard de l'augmentation de la population régionale et du nombre de dossiers traités et restant à traiter. C'est pourquoi elle lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Émilienne Poumirol](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66593

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2014](#), page 8518

Question retirée le : 30 décembre 2014 (Fin de mandat)